



PETITION

Le Directeur des Finances Publiques du Morbihan a proposé au Ministre la fermeture de 3 services sur la résidence de PLOERMEL au plus tard en 2022 : le service des impôts des particuliers, le service des impôts des entreprises et la trésorerie.

Cette suppression intervient dans le cadre de la « géographie revisitée », une réforme impulsée par le Ministre de l'action et des comptes publics G. DARMANIN .

Nous rappelons que ces services assurent un service public de qualité et de proximité, nécessaire à la population et aux collectivités locales.

Le Service Public est un élément incontournable de la vie de nos territoires, son caractère de proximité doit être préservé à tout prix, la réception des contribuables et des usagers doit constituer la mission première des Finances Publiques.

Le projet de l'administration ne tient compte ni de l'avis des élus locaux, majoritairement contre, ni des préoccupations des usagers qui ne sont pas consultés, ni des personnels qui ne sont pas écoutés.

La maison de service au public ne pourra pas répondre à toutes les questions. Si ces fermetures étaient actées, les usagers devraient se déplacer jusqu'à PONTIVY ou VANNES pour leurs démarches, c'est inconcevable !

Refusons ensemble, citoyens, élus, agents, la fermeture des services des finances publiques de PLOERMEL!

Les signataires exigent :

– Le maintien des services sur la résidence de PLOERMEL et son renforcement en moyens humains

– Que le Ministre et le directeur départemental des Finances Publiques du Morbihan reviennent sur leur décision.

NOM	Prénom	Commune	Signature

